

Le gouvernement italien peine à crédibiliser son budget

- Le déficit serait porté à 2,4 % du PIB en 2019 avant de baisser en 2020 et 2021.
- Mais l'obligation d'insérer toutes les promesses électorales rend particulièrement ardue l'élaboration du budget.



Le ministre des Finances, Giovanni Tria, va devoir convaincre Bruxelles sur les moyens prévus pour respecter les objectifs.

EUROPE

Olivier Tosseri

@oliviertosseri

—Correspondant à Rome

Matteo Salvini se « fiche de l'avis de Bruxelles » mais visiblement pas de celui de la bourse. Le gouvernement ne voulait pas reculer d'un millimètre face aux exigences de l'Europe, il a reculé de plusieurs dixièmes de pourcentage devant la pression des marchés. Le remboursement de la dette italienne coûte à l'Etat près de 68 milliards d'euros par an. Avec une telle fébrilité sur les marchés financiers et un spread autour de 300 points continuant à monter, la facture serait devenue tout simplement insoutenable. A cela s'ajoute le risque grandissant pour le secteur bancaire qui a perdu 13 % à la Bourse de Milan ces cinq derniers jours, et 30 % ces six der-

niers mois. Cela signifie concrètement des emprunts plus difficiles et plus coûteux à obtenir ou à rembourser pour les entreprises et les familles et l'érosion de leur épargne.

Attaque spéculative

Luigi Di Maio accuse l'Europe de « terrorisme médiatique », tandis que Matteo Salvini, qui déclarait « manger le spread au petit déjeuner » soupçonne une attaque spéculative destinée à racheter les entreprises italiennes. Ils ont néanmoins été contraints de faire une première concession. Le déficit sera bien augmenté à 2,4 % du PIB, mais seulement en 2019 et non pendant les trois prochaines années. Il baissera ensuite en 2020 et 2021 sur des hypothèses de travail qui ont été finalement ramenées à 2,1 % et 1,8 %.

Il n'y a pas que les marchés qui sont fébriles. Giuseppe Conte, Luigi Di Maio et Matteo Salvini

Des emprunts plus difficiles et plus coûteux à obtenir ou à rembourser pour les entreprises et les familles.

multiplient les rencontres avec Giovanni Tria et ses équipes du ministère des Finances. Les plus élémentaires règles budgétaires des uns demeurent toujours difficilement conciliables avec les promesses électorales des autres. Toutes celles du contrat de gouvernement doivent être insérées dans la prochaine loi de finances, à commencer par le revenu citoyen, totem du M5S. Il lui faut pour cela trouver 10 milliards d'euros, et ni la hausse du déficit ni des prévisions de croissance très optimistes de

+1,6 % en 2019 et +1,7 % en 2020 ne sont pour l'instant suffisantes.

La mise en place aussi laborieuse d'un budget ne s'était pas vue en Italie depuis la crise de 2011, qui avait porté le spread au-dessus des 500 points et entraîné la chute du gouvernement Berlusconi. Il faut pourtant que la copie soit rendue à Bruxelles le 15 octobre prochain. En attendant, ce sont des insultes qui pleuvent depuis Rome. Luigi Di Maio refuse toute légitimité à Jean-Claude Juncker et à « sa commission non élue par les citoyens italiens ». Quant à Matteo Salvini, il affirme ne parler « qu'avec des personnes sobres », demandant à ses compatriotes d'« aller voir sur Internet les photos où Juncker titube ». Des dérapages qui confirment la volonté du gouvernement de mettre en scène le plus possible son conflit avec Bruxelles, dans la perspective des prochaines élections européennes. ■

Pays-Bas : les expatriés dénoncent le rabetage de leurs avantages fiscaux

EUROPE

Les grandes multinationales se joignent à ce vent de contestation.

Didier Burg

—Correspondant à Amsterdam

Les lendemains vont déchanter pour des milliers d'expatriés aux Pays-Bas. Provoquant un vent de colère au sein de cette communauté de quelque 60.000 travailleurs étrangers hautement qualifiés, La Haye entend réduire sérieusement l'allégement fiscal dont ils bénéficient depuis une loi de 1960.

Depuis plus d'un demi-siècle, un avantage fiscal sur mesure permet aux expatriés d'être exonérés d'impôt sur 30 % de leurs revenus. Cette mesure, destinée au départ à attirer les talents étrangers, vise aussi à couvrir des dépenses comme les frais de scolarité des enfants ou les déplacements dans le pays d'origine.

Dénoncer l'injustice

A l'origine, la règle s'appliquait pour les dix premières années d'expatriation. En 2012, ce délai avait été ramené à huit ans. En 2019, l'allégement fiscal prendra fin cinq ans après l'arrivée sur le territoire. Le projet du gouvernement tel qu'il figure dans le budget 2019 prévoit aussi l'application rétroactive de la mesure.

Des milliers d'expatriés aux Pays-Bas depuis plus de cinq ans, et ayant investi en prenant en compte l'avantage fiscal, vont donc être plus lourdement imposés au 1^{er} janvier, un, deux ou trois ans avant ce qu'ils escomptaient. Le groupe de pression United Expats, qu'ils ont créé, entend faire plier le gouvernement.

« Appliquer ce changement de politique aux bénéficiaires actuels aura des conséquences importantes et graves sur ces personnes et leurs familles », anticipe Jessica Piotrowski, porte-parole d'United Expats. Une pétition de 40.000 signatures circule pour dénoncer l'injustice du projet, et 35.000 euros ont été récoltés pour financer une éventuelle action en justice visant à contester son caractère rétroactif.

Pétition

La pétition a en outre reçu le soutien de la confédération patronale VNO-NCW et de plusieurs multinationales (Ahold Delhaize, AkzoNobel, ASML, Heineken, Philips). Ces grands groupes s'étonnent qu'aucune période de transition n'ait été prévue.

Pour sa part, La Haye peut s'appuyer sur une étude de chercheurs montrant le caractère indolore de son projet sur les finances des expatriés. Il apparaîtrait que 80 % des bénéficiaires n'utilisent pas l'avantage fiscal au-delà de cinq ans après leur arrivée aux Pays-Bas. Parmi les 20 % restants, un certain nombre choisissent de s'installer durablement aux Pays-Bas, perdant ainsi automatiquement le cadeau fiscal réservé aux travailleurs étrangers expatriés à titre temporaire.

Malgré tout, La Haye entend continuer à attirer les multinationales, comme l'atteste un projet de loi en préparation fortement décrié. Il s'agit de la suppression de la taxe sur les dividendes, considérée par l'opposition comme un cadeau aux actionnaires de grands groupes, notamment ceux d'origine britannique. La disparition de cette taxe se traduirait par un manque à gagner de 1,9 milliard d'euros pour l'Etat. ■

Le revenu citoyen suscite de l'inquiétude

Le ministre du Travail et leader du M5S, Luigi Di Maio, est obligé de revoir ses ambitions à la baisse pour faire passer sa principale promesse électorale.

Le revenu citoyen de 780 euros par mois est la promesse phare du M5S. Ses dirigeants assurent qu'il permettra notamment « d'abolir la pauvreté » et de « redonner un futur à 6,5 millions de personnes » qui devraient le percevoir dès le 1^{er} avril prochain. Cette mesure, à défaut d'être la plus discutée dans la longue liste de celles annoncées par le gouvernement, est celle qui est le plus discutée... voire remise en cause. Les marchés ne sont pas les seuls à s'inquiéter d'un revenu citoyen dont le lancement coûtera 10 milliards d'euros. Pour l'électorat de la Ligue, c'est de « l'argent jeté par les fenêtres », une mesure « d'assistance » pour des « Méridionaux qui resteront sur le canapé ».

Luigi Di Maio a donc été contraint de multiplier les restrictions. Les 780 euros ne pourront être perçus que par les Italiens, ou des étrangers résidant en Italie depuis au moins dix ans, dont le revenu est inférieur à 9.360 euros par an pour les célibataires et à 10.140 euros par an pour les couples. Pour les propriétaires d'une maison ou d'un appartement, le revenu citoyen sera abaissé à environ 400 euros. Il ne sera plus versé au troisième refus d'une proposition soumise

par l'un des centres pour l'emploi. C'est du reste un point sensible de cette réforme, puisque ce sont eux qui seront chargés de la mettre en œuvre.

Limiter les fraudes

Or la péninsule ne compte que 500 de ces agences, dont la moitié disposent de moyens informatiques insuffisants. Un chiffre qui concerne 7 personnes sur 10 dans le sud avec souvent l'absence de connexion Internet. 7.934 salariés y travaillent, contre 98.739 dans les agences pour l'emploi en Allemagne, 74.080 au Royaume-Uni et 54.000 en France. Ils sont le plus souvent âgés, eux-mêmes précaires, avec une connaissance limitée des nouveaux outils numériques. Résultat, seulement 2,4 % des Italiens déclarent avoir trouvé un emploi grâce à leur aide, l'écrasante majorité s'en remettant à celle de leurs amis ou de leur famille.

Pour limiter les fraudes, Luigi Di Maio promet que le revenu citoyen ne pourra être utilisé qu'avec une carte électronique dans des magasins italiens pour contrôler la traçabilité des dépenses et favoriser la reprise économique. « Je ne veux pas qu'avec cet argent on achète des jeux de hasard ou des cigarettes. On injectera ainsi 10 milliards d'euros pour relancer la consommation, assure le ministre du Travail. Nous investissons sur le sourire des Italiens ». Les marchés et la Commission ont déjà perdu le leur.

— O. T.

COMMUNIQUÉ

L'EXTRANET CLIENT DE LINKT, VÉRITABLE FENÊTRE OUVERTE SUR VOS SERVICES TÉLÉCOMS

Une réelle surprise. Pour ce grand compte, la démonstration de l'extranet de l'offre télécoms d'entreprise Linkt a été le petit plus déterminant : il a signé son contrat sur-le-champ. Et pour qu'un extranet déclenche autant d'enthousiasme, c'est qu'il doit être sacrément différent.

L'innovation et la qualité de la relation client sont bel et bien dans l'ADN de Linkt, cet opérateur alternatif dans le paysage français depuis à peine un an. Parti d'une feuille blanche, après avoir soigneusement recueilli les attentes des clients, et s'inspirant de l'expérience de ses salariés, il s'attache à changer la donne sur les offres télécoms d'entreprises. Y compris dans les services d'accompagnement du client comme l'extranet.



TOUS LES SERVICES DEPUIS UN SEUL POINT D'ACCÈS

Pour qu'un extranet soit réussi il doit être simple, ergonomique, complet et centralisé. L'extranet de Linkt répond à toutes ces exigences : toutes les informations et tous les outils d'administration sont réunis dans une interface unique, un véritable différentiel sur le marché. Retour de satisfaction : c'est simple et cela fonctionne. D'abord ergonomique et « responsive », c'est-à-dire adapté aussi bien aux ordinateurs qu'aux tablettes ou aux smartphones, l'extranet

se distingue sur de nombreux points : la richesse des informations proposées, puisqu'il permet au client d'avoir une vue globale de ses abonnements, de sa flotte et des opérations en cours ; la capacité à administrer depuis le centre jusqu'à la supervision des accès (Internet, VPN et mobile), en passant par la gestion des services (définir différentes classes de services ou privilégier des flux, par

exemple), la politique de sécurité, la gestion des groupes ou des espaces personnels ; enfin, la possibilité d'être conseillé, puisque cet extranet permet également d'être un point de contact avec l'interlocuteur privilégié dont chaque entreprise bénéficie en étant client Linkt. Ce qui ne gâche rien, l'outil est taillé aussi bien pour des petites entreprises que pour les grands comptes.

BIENTÔT UN EXTRANET DOPÉ À L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA)

D'ici à la fin de l'année, Linkt y injectera encore plus d'intelligence, notamment grâce à des mécanismes d'IA. L'outil permettra ainsi d'établir des prévisions et pourra, par exemple, être capable de faire des recommandations, d'anticiper la possible saturation des liens, ou de réaliser une meilleure gestion des consommations. Pour le client, ce sera l'occasion de mieux maîtriser ses factures et de tirer parti des informations récoltées par l'outil pour mieux consommer. Imbattable. ■